**CHAPITRE 5 LA PREUVE ELECTRONIQUE, LE CONTRAT ELECTRONIQUE**

**I. LES CONDITIONS DE VALIDITE DE LA PREUVE ELECTRONIQUE**

* Expliquez ce que signifie l’expression « la force probante »
* Citez différents moyens de preuve utilisés en droit français
* Qu’est-ce que le commencement de preuve ?
* Donnez des exemples d’écrits électroniques
* Quelles sont les conditions pour que l’écrit électronique ait la même force probante que l’écrit sur support papier ?
* Comment une entreprise peut-elle bénéficier d’une signature électronique fiable ?
* Comment une entreprise peut-elle s’assurer que ses documents pourront servir de preuve ?

**II. LES CLAUSES D’UN CONTRAT DE VENTE ELECTRONIQUE AVEC LES CONSOMMATEURS**

* Différenciez le contrat électronique du contrat de vente
* Recensez les obligations du cybervendeur en matière de données personnelles
* Quelles sont les informations qui doivent être communiquées au cyberacheteur ?
* Expliquez la procédure du double-clic
* Quelles sont les obligations du vendeur ?
* Quelles sont les conditions pour qu’un cyber acheteur pouvoir revenir sur sa décision en cas d’achat sur internet ?

**3. LES CLAUSES D’UN CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES NUMERIQUES ENTRE PROFESSIONNELS**

* Donnez des exemples de contrats entre professionnels
* Quelles sont les clauses spécifiques ?